

Suivi des distributions de secours alimentaires : l'expérience de la Croix-Rouge de Zambie

Les pays d'Afrique australe ont été très durement touchés par la sécheresse en 2002 et 2003. En outre, le taux élevé de prévalence du VIH/sida qui prévaut dans la région, y compris en Zambie, a encore aggravé l'impact de la sécheresse.

Pour faire face à la sécheresse, la Croix-Rouge de Zambie (CRZ) a entrepris une vaste campagne de distributions alimentaires. Ces distributions sont une activité traditionnelle de la Société nationale. Il est moins courant, en revanche, qu'un suivi de leur impact sur les ménages soit réalisé. La Fédération internationale a recruté un délégué Sécurité alimentaire pour aider les Sociétés nationales de la région à développer leur capacité de contrôler les effets des distributions alimentaires. Avec l'appui de ce délégué, la CRZ a pu mettre au point un système de suivi. Elle peut ainsi mieux démontrer l'utilité de son action, améliorer ses distributions et donc accroître la qualité de sa programmation.

Intervention

Le système de suivi des distributions alimentaires a été conçu pour :

- s'assurer que les personnes admises à bénéficier de l'aide alimentaire reçoivent la quantité de nourriture prévue ;
- évaluer les effets des distributions alimentaires sur les ménages ;
- contrôler la pertinence du ciblage effectué selon les critères fixés ;
- permettre l'amélioration du système de distribution alimentaire.

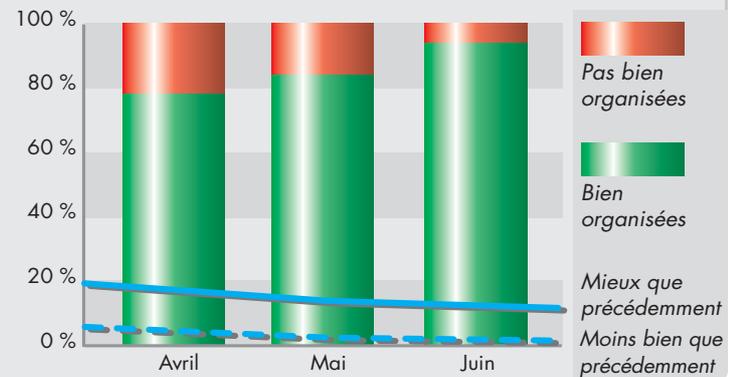
Deux formes de suivi ont été imaginées. L'une a été utilisée pour le suivi au point de distribution : 10 pour cent des bénéficiaires étaient choisis au hasard pour remplir un questionnaire. L'autre a servi au suivi réalisé auprès des ménages : 10 familles étaient choisies au hasard chaque mois pour être interviewées. Les informations collectées portaient sur les points suivants :

- qui venait chercher la ration ;
- ce qu'apportait la ration ;
- l'organisation de la distribution ;
- le ciblage.

Impact

Dans l'ensemble, le système de suivi a permis de mieux comprendre l'impact des distributions alimentaires. En particulier, les résultats ont fait apparaître que l'échantillon des personnes interrogées au point de distribution était composé à 57 pour cent d'hommes et à 43 pour cent de femmes. Les bénéficiaires étant choisis au hasard pour répondre au questionnaire, ces chiffres donnent une idée de la proportion de femmes ayant la responsabilité d'aller chercher les rations alimentaires. Ce type d'informa-

Niveau de satisfaction des bénéficiaires concernant les distributions alimentaires de la Croix-Rouge de Zambie



tions aide à concevoir des distributions répondant mieux aux besoins de la majorité des bénéficiaires — dans le cas présent, par exemple, en renseignant sur les rôles et responsabilités des femmes. Une bonne organisation des distributions est essentielle pour réduire le délai d'obtention des rations et éviter des troubles éventuels. Pour juger de la qualité de l'organisation, les bénéficiaires étaient interrogés, au point de distribution, sur la façon dont étaient organisées les distributions. Le graphique ci-avant montre que les bénéficiaires ont jugé bonne l'organisation des distributions.

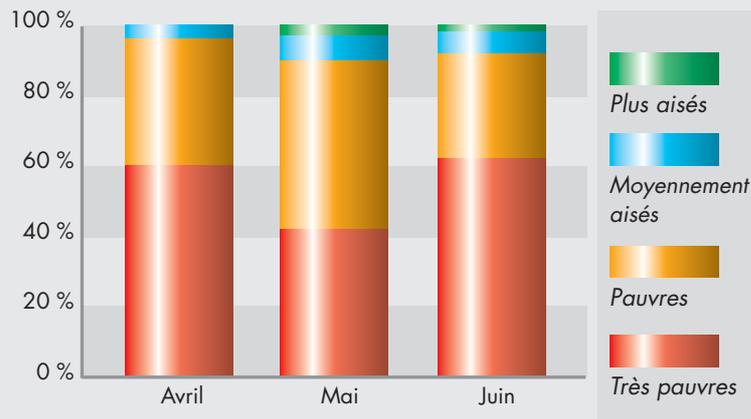
Les principaux motifs d'insatisfaction cités par les bénéficiaires étaient les suivants :

- la taille de la famille n'avait pas été bien prise en compte ;
- la distribution avait pris trop de temps ;
- la foule n'avait pas été bien maîtrisée ;
- les files d'attente n'étaient pas respectées ;
- les camions transportant l'aide alimentaire étaient en retard.

Face à un taux de satisfaction aussi élevé, sans doute la critique la plus importante concerne-t-elle la mauvaise prise en compte de la taille des familles. Le recoupement avec les données collectées auprès des ménages montre cependant que la taille des familles avait bien été enregistrée, ce qui laisse à penser que les bénéficiaires ont utilisé l'aide alimentaire pour nourrir d'autres personnes en plus des membres de la famille.

Deux pour cent seulement des ménages interrogés ont dit recevoir une assistance d'autres organisations, ce qui montre que l'action de la CRZ n'a pas fait double emploi avec l'aide apportée par d'autres acteurs. Le schéma ci-après donne des indications sur le ciblage des bénéficiaires. Les familles ont été sélectionnées sur la base de critères socioéconomiques. L'efficacité du ciblage des bénéficiaires par la CRZ est démontrée par le fait que la Société a su de manière constante cibler les ménages démunis et très démunis des communautés auprès desquelles elle intervient. La plupart

Vulnérabilité des bénéficiaires évaluée au niveau des ménages



des ménages ont dit utiliser l'aide alimentaire de diverses façons : 99 pour cent ont dit consommer ces vivres, tandis que 64 pour cent des personnes interrogées ont dit que les distributions alimentaires leur permettaient d'économiser de l'argent, qu'elles pouvaient ainsi consacrer à d'autres achats alimentaires ou utiliser pour couvrir d'autres dépenses. Les vivres pouvaient aussi être offerts en cadeau, être vendus ou servir à alimenter le bétail. Les distributions alimentaires ont donc servi à la fois à l'alimentation des ménages et à la protection de leur sécurité alimentaire. On a également pu déterminer si les rations étaient partagées avec davantage de personnes que celles inscrites pour bénéficier de l'aide alimentaire.

La ration sert-elle à nourrir davantage de personnes que celles inscrites ?



Le graphique ci-avant montre qu'un certain nombre de bénéficiaires ont partagé leurs rations avec davantage de personnes que celles enregistrées comme faisant partie de la famille. En moyenne, la moitié des personnes interrogées ont dit partager les vivres reçus avec d'autres personnes que les membres de la famille. Cependant, la proportion de ces personnes a chuté au moins de juin, très probablement en raison de la récolte.

Dans l'organisation des distributions alimentaires, il est important de tenir compte du fait que les ménages peuvent avoir d'autres sour-

ces de vivres auxquelles elles ont recours dans les périodes difficiles. C'est pourquoi la CRZ n'a pas distribué de rations complètes destinées à couvrir la totalité des besoins des ménages.

Une partie des ménages étaient en mesure de compléter l'aide reçue en achetant de la nourriture, en consommant les produits de leur potager et/ou en consommant des produits de cueillette. Le système de suivi a toutefois montré que 18 pour cent environ des ménages interrogés n'étaient pas en mesure de compléter les rations avec d'autres sources ; un constat important puisqu'il suggère que ces ménages auraient peut-être besoin de davantage d'aide ou, au moins, que leur situation devrait être réexaminée.

Les enseignements

- La mise au point du système de suivi a permis à la CRZ de connaître l'impact de ses distributions alimentaires.
- Ce système a également permis à la Société nationale d'évaluer le niveau de qualité du service qu'elle rendait à ses bénéficiaires et d'apporter les ajustements nécessaires au système de distribution.
- Le suivi a permis de mieux rendre compte aux donateurs de l'impact de leurs dons sur la situation.
- Les formulaires étaient d'utilisation relativement simple : ils n'étaient pas trop longs (une page) et les volontaires chargés de collecter les données avaient reçu une formation. Ainsi a-t-on limité le plus possible la marge d'erreur. Toutefois, il est recommandé de poursuivre la formation afin d'améliorer encore la qualité des données collectées par les volontaires.
- Les formulaires utilisés pourraient être modifiés afin de permettre le contrôle de la quantité de nourriture reçue par bénéficiaire. Cela aiderait à contrôler la justesse de la mesure des portions alimentaires.
- Il est vital que le siège de la Société nationale supervise l'utilisation du système de suivi sur le terrain et analyse les résultats chaque mois. Cela permettra de s'assurer que les formulaires sont remplis correctement et de façon uniforme.
- La mise en place d'un système de suivi et l'analyse des données collectées demandent du temps et du personnel. La fonction d'analyse des données a été négligée jusqu'au mois de juillet. Le retard a ensuite été rapidement comblé.

Conclusion

Le suivi est indispensable à l'amélioration de la qualité et de la transparence des programmes. Il permet de mettre en lumière l'impact qu'ont les programmes et peut aider les responsables de projet à faire des ajustements afin d'améliorer la qualité des actions entreprises. Il est important que le suivi soit considéré comme faisant partie intégrante des activités normales d'un programme plutôt que comme une activité séparée, et que des ressources financières et humaines lui soient consacrées.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Croix-Rouge de Zambie

Case Postale 50001
Ridgeway 15101
Lusaka - Zambie
Courriel : zrcs@zamnet.zm

Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Case postale 372
CH-1211 Genève 19 - Suisse
Courriel : secretariat@ifrc.org
Site Internet : www.ifrc.org